

Préparatoire Généraliste

Durée : 06 mois

Le public

Le public concerné par la Préparatoire Généraliste s'inscrit dans le dispositif habituel des CRP ; personnes reconnues travailleurs Handicapés, orientées par les MDPH, en recherche d'insertion professionnelle. Sur la base du constat d'un grand nombre de personnes laissées en « déshérence » du fait de leur incapacité à intégrer une formation qualifiante et du fait de leur difficulté à s'investir pleinement dans un projet professionnel, le CRP La Rougrière a développé un nouveau service : la Préparatoire Généraliste.

Cette formation, rémunérée par l'ASP**, s'adresse à des personnes, reconnues « travailleurs handicapés » par la MDPH*, **dans l'incapacité d'accéder à une formation qualifiante et présentant des difficultés pour s'investir dans un projet professionnel.**

*MDPH : Maisons départementales des personnes handicapées.

**ASP : Agence de service et de paiement.

Les objectifs

D'une durée de 6 mois (920 h), cette formation propose aux bénéficiaires, de travailler sur l'émergence d'un projet professionnel réaliste et d'acquérir les connaissances nécessaires à sa concrétisation.

En amont d'une éventuelle orientation professionnelle, il s'agit avant tout d'accompagner la personne afin qu'elle se remobilise intellectuellement et physiquement. Les 6 mois de la Préparatoire Généraliste doivent permettre au bénéficiaire de se mettre en Projet ; de regarder son avenir avec de réelles intentions

La démarche

Cette action s'appuie sur un des domaines d'expertise du CRP à savoir, la construction de parcours pédagogiques personnalisés. La mise en situation comme axe principal de travail (plateaux techniques du CRP) constitue le point d'ancrage de chaque projet professionnel.

Dans le cadre d'une prise en charge globale, le bénéficiaire est accompagné tout au long de son parcours par une équipe pluridisciplinaire, garante du bon fonctionnement de l'action.

La durée de la Préparatoire Généraliste se répartit en plusieurs périodes permettant :

- » De combiner individualisation et travail collectif
- » D'articuler formation en centre et vécus en entreprise
- » De programmer entretiens individuels et réunions de concertation des équipes...

L'organisation ainsi définie autorise la multiplication des expériences et la capitalisation de nombreuses compétences transverses, enrichissant au fil du temps, les bilans jalonnant la formation. Un bilan global est adressé au terme des 6 mois aux différentes MDPH afin de faciliter les orientations des équipes techniques.

Le contenu

Le contenu pédagogique s'organise autour de mises en situations professionnelles, elles-mêmes réparties au sein d'ateliers de formation :

- » Atelier Projet professionnel
- » Atelier savoirs de base (calculs/ français)
- » Atelier informatique
- » Vie sociale et professionnelle
- » Atelier redynamisation cognitive
- » Atelier développement personnel (communication)

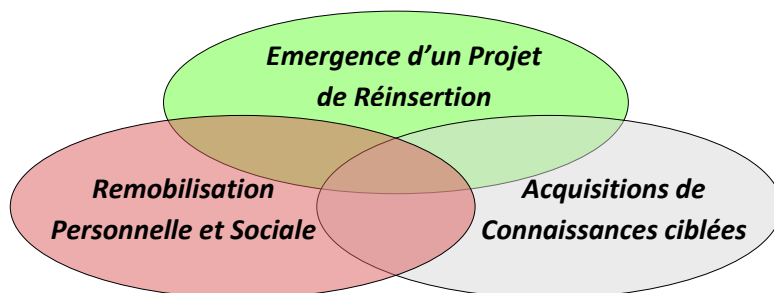
La confrontation avec la réalité du terrain s'effectue lors des périodes de stage en entreprise.

Les moyens

- » Formateur référent qualifié AFPA, issu du milieu professionnel
- » Service médico-psycho-social en accompagnement

Tous se réunissent régulièrement afin de permettre au bénéficiaire de :

- » Faire émerger un projet professionnel
- » Acquérir les connaissances nécessaires à la concrétisation du projet professionnel



CONTACTS

» Myriam ALIMI
Formatrice Référente
malimi@formationmetier.fr

» Méлина CIOTTA
Psychologue
mciotta@formationmetier.fr